

BTS constructions métalliques

MATÉRIEL SPECIAL DONT DOIT SE MUNIR LE CANDIDAT

EPREUVE	MATERIEL CANDIDAT
U32 Géométrie descriptive	Calculatrice autorisée
U41 mécanique	Calculatrice autorisée Dossier technique commun aux épreuves E4 (U41 & U42) et (E5 (U51 & U52))
U42 note de calculs	Calculatrice autorisée Normes Eurocodes ou Fascicule Eurocodes à l'usage des BTS CM Catalogue des profilés Dossier technique commun aux épreuves E4 (U41 & U42) et (E5 (U51 & U52))
U51 conception	Calculatrice autorisée Catalogue de profilés Règlement ou extraits de règlement en vigueur : EN 1990, EN 1991 et EN 1993 Dossier technique commun aux épreuves E4 (U41 & U42) et (E5 (U51 & U52))
U52 expression graphique	Calculatrice autorisée Catalogue de profilés Règlement ou extraits de règlement en vigueur : EN 1990, EN 1991 et EN 1993 Dossier technique commun aux épreuves E4 (U41 & U42) et (E5 (U51 & U52))

➤ **UTILISATION DES CALCULATRICES DANS LES EXAMENS ET CONCOURS**

➤ **Circulaire n° 2015-178**

Tous les candidats composeront dans les mêmes conditions qu'à la session 2017 et avec l'équipement de leur choix.

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen ne devront pas l'activer le jour des épreuves.

Les candidats sont invités à se munir, PAR PRECAUTION, d'une calculatrice pour la durée de l'examen. L'autorisation ou l'interdiction d'en faire usage sera précisée sur le sujet.

Matériels autorisés

Il comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Déroulement des épreuves :

Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre.

Sont interdits :

Les échanges de machines entre les candidats.

La consultation des notices fournies par les constructeurs.

Les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices